

Liberté Égalité Fraternité



Département des Ressources Humaines Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/MM N° 2025 - 386

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article unique:	Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Assistants Ingénieurs n°20 BAP A
	" Assistant-e Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques " est composé comme suit :

Présidente :	Mme Patricia DUCHAMBON IEHC – Inserm
Experts:	M. David AUGEREAU IEHC – Inserm M. Houssem BENLALAM MCU – Université de Nantes M. Alexandre LUCAS IR – Inserm Mme Mélanie MAGNAN IECN – Inserm
	M. Mike MAILLASSON IR - Inserm
Représentantes :	Mme Gilliane CHADEUF IR - Inserm Mme Catherine STRASSEL Directrice de recherche – Etablissement Français du Sang (EFS) Mme Sophie VILCHES IECN - Inserm
Membre des instances d'évaluation :	Mme Lydia GUENNEC AI – Inserm

Fait à Paris, le 15/09/2025

Pour le Président-directeur général,